

**CONDITIONS GENERALES DE LA LICENCE « BASE CARBONE® » ET
D'ACCES DU SITE « www.bilans-ges.ademe.fr»**

L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE,

Etablissement Public de l'Etat A caractère Industriel et Commercial (EPIC),
Régis par les Articles L.131-3 à L.131-7 et R.131-1 à R.131-26 du Code de l'Environnement,
Ayant son siège social sis, 20, Avenue du Grésillé – BP 90406 – 49004 Angers Cedex (01), France,
Inscrite au Registre du Commerce d'Angers sous le N° 385 290 309,
Représentée par Monsieur Bruno LECHEVIN,
Agissant en qualité de Président, dûment habilité à l'effet des présentes,
Ci-après désignée par « ADEME »,

- Directeur de la publication : Madame Agnès BREITENSTEIN
- Editeur du SITE : ADEME, 20 avenue de Grésillé - BP 90 406 – 49 004 Angers Cedex 01, France
- Responsable de l'hébergement : Société INTEGRA - 22 Boulevard des Bouvets – 92741NANTERRE Cedex
- Date et version de la LICENCE : 18 Novembre 2014, V2

DEFINITIONS

Les termes identifiés ci-après, qu'ils soient au singulier ou au pluriel, auront les significations suivantes :

a.

« BASE(S) CARBONE(S)® », désigne la ou les bases de données au sens de l'Article L.112-3 alinéa 2 du Code de la Propriété Intellectuelle, développée(s) à l'initiative et aux frais de l'ADEME, regroupant des INFORMATIONS vérifiées et présentées par l'ADEME, visant l'ensemble des facteurs d'émission et données sources calculés, collectés et documentés par l'ADEME permettant de réaliser des bilans de gaz à effet de serre.

Les INFORMATIONS concernées sont collectées par l'ADEME, à partir de résultats issus soit de travaux de l'ADEME, soit de travaux de tiers communiqués avec leurs accords.

b.

« CODES D'ACCES », désignent le mot de passe attribué par l'ADEME ainsi que l'identifiant de chaque PERSONNE ENREGISTREE, lesquels lui permettent de s'identifier et de se connecter au SITE.

c.

« COMPTE », désigne l'espace sécurisé mis à la disposition de la PERSONNE ENREGISTREE sur le SITE, lui permettant d'accéder, après s'être identifiée par ses CODES D'ACCES, à toutes les données concernant sa LICENCE et/ou son PROFIL.

d.

« CONTRIBUTION(S) », désigne(nt) toutes INFORMATIONS proposées à l'ADEME (par la PERSONNE ENREGISTREE sur le SITE), sous tout format compatible avec son stockage, au sein de la BASE CARBONE®.

e.

« COOKIE(S) », désignent un fichier (témoin de connexion) stocké de manière temporaire ou permanente sur le disque dur d'un ordinateur personnel connecté au SITE dans lequel sont inscrites des données relatives au COMPTE et à l'historique de navigation des PERSONNES ENREGISTREES utilisant cet ordinateur personnel.

f.

« DOCUMENTATION(S) », désigne(nt) les informations de toutes natures qui constituent la documentation de référence fournie dans la BASE CARBONE® pour comprendre, interpréter et/ou déterminer les sources des informations présentées au sein des DONNEES qui leurs sont associées.

g.

« DONNEES », désigne(nt) les valeurs à utiliser pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre, associée aux informations qualitatives et quantitatives caractérisant cette valeur, tels que (sans exhaustivité) : nom de l'auteur, périmètre géographique, unité, validité temporaire de la valeur, numéro de la version de cette valeur, (...).

h.

« FORMULAIRE(S) D'INSCRIPTION(S) », désigne(nt) le ou les formulaires, accessibles en ligne sur le SITE, permettant aux internautes de communiquer à l'ADEME leur IDENTIFICATION.

i.

« FORUM », désigne l'espace de dialogue présent sur le SITE (et accessible à l'adresse (url) du SITE).

j.

« IDENTIFICATION(S) », désignent les informations communiquées par la PERSONNE ENREGISTREE lors de son inscription et/ou lors d'une connexion, notamment nécessaire à la gestion de son accès au SITE.

k.

« INFORMATION(S) », désigne(nt) tout ou partie des informations (textes, chiffres, données, méthodologies de calculs, algorithmes, notes, images, dessins, photographies, fichiers, lien, sans exhaustivité), accessibles sur le SITE ou contenues dans la BASE CARBONE®.

l.

« LICENCE », désigne le présent document complété de ses mises à jour, de ses conditions particulières et/ou de ses avenants éventuels.

m.

« LICENCIE(S) », désigne(nt) toutes PERSONNES ENREGISTREES, autorisées aux conditions de la LICENCE, à :

- Consulter les DONNEES, la DOCUMENTATION et le FORUM ;
- Extraire, au format PDF, et imprimer la DOCUMENTATION
- Participer au FORUM ;
- Proposer des CONTRIBUTIONS.

Le LICENCIE n'est pas autorisé à :

- Extraire, au format CSV (ou sous tout autre format), tout ou partie des DONNEES;

- Réutiliser, au sens de l'Article L.342-1 deuxièmement du Code de la Propriété Intellectuelle, le contenu de la BASE CARBONE®, même pour des éléments pris isolément qui devront toujours être considérés comme des parties qualitativement substantielles du contenu de la BASE CARBONE®.

n.

« LICENCIE(S) PACK INTERNE », désigne(nt) toutes PERSONNES ENREGISTREES strictement autorisées, conformément à la présente LICENCE (complétée des conditions particulières qui lui sont annexées), à :

- Consulter la DOCUMENTATION, le FORUM ainsi que les DONNEES;
- Extraire, au format PDF, et imprimer la DOCUMENTATION;
- Extraire, les DONNEES, au format CSV (ou sous d'autres formats dénormalisés) ;
- Participer au FORUM ;
- Proposer des CONTRIBUTIONS.

Le LICENCIE PACK INTERNE, n'est pas autorisé à réutiliser, au sens de l'Article L.342-1 deuxièmement du Code de la Propriété Intellectuelle, le contenu de la BASE CARBONE®, même pour des éléments pris isolément, qui devront toujours être considérés comme des parties qualitativement substantielles du contenu de la BASE CARBONE®.

Il est enfin précisé que la licence conclue entre l'ADEME et le LICENCIE PACK INTERNE est identifiée par l'appellation LICENCE PACK INTERNE.

o.

« LICENCIE(S) PACK PRO », désigne(nt) toutes PERSONNES ENREGISTREES strictement autorisées, conformément à la présente LICENCE (complétée des conditions particulières qui lui sont annexées) à :

- Consulter la DOCUMENTATION, le FORUM, ainsi que les DONNEES;
- Extraire, au format PDF, et imprimer la DOCUMENTATION
- Extraire les DONNEES au format CSV (ou sous d'autres formats dénormalisés),
- Participer au FORUM ;
- Proposer des CONTRIBUTIONS ;
- Conclure avec un (ou plusieurs) LICENCIE(S) UTILISATEUR(S) un (ou plusieurs) contrat(s) de sous-licence(s) (dénommé « LICENCE UTILISATEUR ») au terme duquel le LICENCIE PACK PRO pourra limitativement autoriser le LICENCIE UTILISATEUR à consulter les DONNEES et les extraire, sous réserve de respecter les conditions mentionnées au sein dudit accord.

Le LICENCIE PACK PRO n'est pas autorisé à réutiliser, au sens de l'Article L.342-1 deuxièmement du Code de la Propriété Intellectuelle, le contenu de la BASE CARBONE® (en dehors de l'autorisation de sous-licence identifiée aux présentes), même pour des éléments pris isolément qui devront toujours être considérés comme des parties qualitativement substantielles du contenu de la BASE CARBONE®.

Il est enfin précisé que la licence conclue entre l'ADEME et l'UTILISATEUR PACK PRO est identifiée par l'appellation LICENCE PACK PRO.

La sous-licence conclue entre le LICENCIE PACK PRO et le LICENCIE UTILISATEUR, est, quant à elle, identifiée par l'appellation LICENCE UTILISATEUR.

p.

« LICENCIE(S) UTILISATEUR(S) », désigne(nt) toutes personnes strictement autorisées, conformément à la LICENCE UTILISATEUR, à :

- Consulter les DONNEES;
- Extraire les DONNEES, dans le cadre d'un contrat de licence de logiciel et/ou de prestations de services, conclue avec un bénéficiaire d'une LICENCE PACK PRO en vigueur.

Il est précisé que le LICENCIE UTILISATEUR ne dispose pas de CODES D'ACCES, n'est pas identifié comme une PERSONNE ENREGISTREE, ne détient ses droits que d'un LICENCIE PACK PRO et ne contracte pas avec l'ADEME.

Il est rappelé que la licence conclue entre le LICENCIE PACK PRO et le LICENCIE UTILISATEUR sera

identifiée par l'appellation LICENCE UTILISATEUR.

q.

« PARTICIPATION(S) », désigne(nt) les commentaires rédigés par les LICENCIES, les LICENCIES PACK PRO et les LICENCIES PACK INTERNE, postés et éventuellement publiés sur le FORUM, sous le contrôle de l'ADEME.

r.

« PERSONNE(S) ENREGISTREE(S) », désigne(nt) toutes les personnes qui se sont enregistrées en complétant le FORMULAIRE D'INSCRIPTION. Grâce à leurs CODES D'ACCES, les PERSONNES ENREGISTREES peuvent ainsi accéder au SITE. Sont visés par la présente définition les LICENCIES, les LICENCIES PACK PRO ainsi que les LICENCIES PACK INTERNE.

s.

« PROFIL(S) », désigne(nt) la catégorie de PERSONNES ENREGISTREES. Les profils visés par la LICENCE sont les LICENCIES, les LICENCIES PACK PRO et les LICENCIES PACK INTERNE.

t.

« SITE », désigne le site web de l'ADEME constituant le portail au travers duquel la BASE CARBONE® est rendue accessible aux PERSONNES ENREGISTREES à l'adresse (url) « www.bilans-ges.ademe.fr ».

PREAMBULE

Les présentes dispositions constituent les conditions générales d'accès au SITE et identifient les conditions de la LICENCE ayant pour objet d'autoriser les PERSONNES ENREGISTREES, à accéder à la BASE CARBONE®, dans les conditions énoncées ci-après.

Il est précisé que les équipements (ordinateurs, téléphone, logiciels, moyens de télécommunication ...) permettant l'accès au SITE et à certains de ses services sont à la charge exclusive des PERSONNES ENREGISTREES, de même que les frais de télécommunication induits par leur utilisation.

D'une manière générale, la LICENCE et/ou l'accès au SITE ne comportent aucune obligation accessoire (que ce soit, sans exhaustivité, des prestations de services, la fourniture de matériels, de conseils ...).

EN CONSEQUENCE DE QUOI, IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1. OBJET

L'ADEME accorde au LICENCIÉ une LICENCE mondiale, non-exclusive, personnelle, non-transférable, gratuite, d'une durée déterminée, visant les DONNEES, la DOCUMENTATION ainsi que le FORUM, telle qu'identifiée à l'Article 3 ci-dessous.

L'ADEME propose également au LICENCIÉ, après que ce dernier ait accepté les présentes conditions de la LICENCE, de faire évoluer son PROFIL, afin notamment de bénéficier de droits complémentaires.

Le LICENCIÉ pourra alors librement choisir son nouveau PROFIL parmi les deux catégories suivantes : LICENCIÉ PACK PRO, LICENCIÉ PACK INTERNE.

Dans l'hypothèse où le LICENCIÉ souhaiterait bénéficier de l'un de ces deux PROFILS, il s'oblige alors à accepter les conditions particulières dédiées audit PROFIL (lesquelles constituent une annexe de la présente LICENCE), accessibles sur le SITE.

ARTICLE 2. ACCES AU SITE

2.1

La PERSONNE ENREGISTREE, agissant en son nom personnel et, le cas échéant, au nom et pour le compte de la personne morale qu'elle représente, s'engage à respecter les termes de la LICENCE, précisant les conditions d'utilisation du SITE.

Lors de leurs inscriptions en ligne, les PERSONNES ENREGISTREES s'engagent à fournir des informations vraies, exactes et complètes comme demandées dans le FORMULAIRE D'INSCRIPTION et s'engagent à les tenir à jour, sans délais.

Dans l'hypothèse où les PERSONNES ENREGISTREES fourniraient des informations fausses, inexactes, périmées et/ou incomplètes, l'ADEME se réserve le droit de suspendre ou de résilier leurs LICENCES (comportant les conditions particulières) ou de refuser, immédiatement et pour l'avenir, l'accès à tout ou partie du SITE.

2.2

Le consentement des PERSONNES ENREGISTREES à la LICENCE s'exprime par la validation de la fenêtre d'acceptation lors de la procédure de connexion au SITE.

Une fois connectées au SITE, les PERSONNES ENREGISTREES sont autorisées, en fonction des droits qui leurs sont concédés par l'ADEME, à utiliser d'une part, la BASE CARBONE®, et à gérer d'autre part, et en fonction de leurs statuts, leurs PROFILS et CONTRIBUTIONS.

ARTICLE 3. DROITS & OBLIGATIONS DU LICENCIE

D'une manière générale, les PERSONNES ENREGISTREES, en fonction des droits qui leurs sont concédés par l'ADEME, s'engagent à exploiter la BASE CARBONE® uniquement dans le cadre défini au sein de la LICENCE.

3.1

L'ADEME autorise le LICENCIE, dans le cadre strict des présentes, à :

- Consulter les DONNEES, la DOCUMENTATION et le FORUM ;
- Extraire, au format PDF, et imprimer la DOCUMENTATION
- Participer au FORUM ;
- Proposer des CONTRIBUTIONS.

En conséquence, le LICENCIE n'est pas autorisé (directement ou indirectement) à exploiter, représenter, reproduire et/ou adapter, tout ou partie des droits et/ou des supports, ayant pour objet les DONNEES, la DOCUMENTATION, les CONTRIBUTIONS à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessus.

En particulier mais sans exhaustivité, le LICENCIE n'est pas autorisé, à :

- Réutiliser, au sens de l'Article L.342-1 deuxièmement du Code de la Propriété Intellectuelle, le contenu de la BASE CARBONE®, même pour des éléments pris isolément qui devront toujours être considérés comme des parties qualitativement substantielles du contenu de la BASE CARBONE® ;
- Extraire, au format CSV (ou sous d'autres formats dénormalisés), tout ou partie des DONNEES;

3.2

L'ADEME consent aux LICENCIES PACK PRO et aux LICENCIES PACK INTERNE qui, respectivement acceptent, dans le cadre strict des présentes (complétées des conditions particulières), une LICENCE mondiale, non-exclusive, non-transférable (à l'exception des droits de sous-licence concédés par l'ADEME aux LICENCIES PACK PRO), dont les conditions financières sont mentionnées au sein des conditions particulières.

ARTICLE 4. CONTRIBUTIONS ET FORUM

4.1 CONTRIBUTIONS

Le LICENCIE, LICENCIE PACK PRO et LICENCIE PACK INTERNE garantissent que le contenu de leur CONTRIBUTION est en conformité avec les lois et règlements en vigueur et ne porte pas atteinte aux droits des tiers, et notamment :

- Ne porte pas atteinte et/ou ne soit pas contraire à l'ordre public et/ou aux bonnes mœurs ;
- Ne porte pas atteinte à la vie privée de tiers ;
- Ne contient pas de propos et/ou d'images dénigrantes, diffamatoires, injurieuses et/ou portant atteinte à l'image et/ou à la réputation d'une marque et/ou d'une quelconque personne physique et/ou morale, de quelque manière que ce soit ;
- Ne propose pas la vente, le don et/ou l'échange d'informations volées ou issues d'un détournement, d'une escroquerie, d'un abus de confiance et/ou de toute autre infraction notamment pénale ;
- Ne contrevient pas à des engagements contractuels en vigueur ;
- Ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de quelque personne que ce soit ;
- Ne porte pas atteinte à la sécurité et/ou à l'intégrité d'un Etat et/ou d'un Territoire, quel qu'il soit.

Ils s'engagent également à ne pas inclure dans leurs CONTRIBUTIONS des adresses et/ou des liens hypertextes renvoyant vers des sites extérieurs qui soient contraires aux lois et/ou aux règlements en vigueur, qui portent atteinte aux droits des tiers et/ou qui soient contraires à la présente LICENCE.

Ils s'engagent également à informer, sans délai l'ADEME, de toute action, revendication, plainte concernant le contenu de leurs CONTRIBUTIONS.

De même, ils sont parfaitement informés que leurs CONTRIBUTIONS publiées sur le SITE, avec l'accord de l'ADEME, peuvent être référencées sur un moteur de recherche.

Ils cèdent à l'ADEME le droit d'exploiter, de reproduire, de représenter et d'adapter leurs CONTRIBUTIONS, en tout ou partie. Cette cession est consentie à l'ADEME gratuitement, pour le monde entier, pour la durée maximale de protection accordée aux droits visés par la ou les CONTRIBUTIONS, sans limitation de nombre ou de support et ce, à compter de la réception par l'ADEME de la CONTRIBUTION.

Ils garantissent l'ADEME contre toutes revendications et tous recours que pourraient exercer des tiers à l'occasion de l'exploitation, la reproduction, la représentation et/ou l'adaptation de tout ou partie des CONTRIBUTIONS.

S'agissant des CONTRIBUTIONS, l'ADEME s'appuiera sur un comité de gouvernance consultatif dont le Règlement Intérieur est accessible sur le SITE. Toutefois, il est précisé que l'ADEME reste seule décisionnaire, dans le cadre de procédures internes, qui auront pour objets de réceptionner, analyser, approuver ou refuser et archiver les CONTRIBUTIONS.

L'ADEME s'engage à mentionner d'une part, l'identité de l'auteur de la ou des CONTRIBUTIONS et d'autre part, de la personne morale dont il représente les intérêts, telles que ces mentions auront été communiquées lors de l'enregistrement sur le SITE.

Il est précisé que l'ADEME, à sa seule discrétion, sera libre de céder et/ou concéder tout ou partie des droits et des supports relatifs aux dites CONTRIBUTIONS, sans avoir à interroger préalablement le LICENCIE, LICENCIE PACK PRO, LICENCIE PACK INTERNE (en ce compris l'auteur personne physique et la personne morale dont il représente les intérêts les cas échant) et sans avoir à le rémunérer en complément.

4.2 FORUM

Un espace de dialogue est accessible sur le SITE et permet aux LICENCIE, LICENCIE PACK PRO, LICENCIE PACK INTERNE de participer au FORUM.

Les PARTICIPATIONS sont consultables dans l'interface de présentation du FORUM aussi longtemps que les CONTRIBUTIONS sont en ligne (et ne le seront plus à compter de leurs archivages).

Il est précisé que les PARTICIPATIONS seront administrées selon les règles déterminées par l'ADEME.

Le rôle de l'ADEME, en qualité de modérateur, consiste à veiller, autant que possible, au respect, par le LICENCIE, des lois et règlements en vigueur ainsi qu'à ses obligations au titre de la LICENCE.

L'ADEME se réserve le droit de retirer (notamment mais non exhaustivement en cas de réclamation de tiers et/ou d'injonction amiable ou judiciaire) tout ou partie des PARTICIPATIONS, ce que le LICENCIE, LICENCIE PACK PRO, LICENCIE PACK INTERNE acceptent.

Toutefois, et alors même que l'ADEME fait ses meilleurs efforts pour éviter que le contenu des PARTICIPATIONS soit illégal et/ou nuise à des tiers, elle ne peut garantir l'opportunité, la licéité, la probité et/ou la qualité des PARTICIPATIONS et ne pourra donc, en aucun cas, être tenue pour responsable desdites PARTICIPATIONS proposées par le LICENCIE, LICENCIE PACK PRO, LICENCIE PACK INTERNE, ni voir sa responsabilité engagée du fait du retrait d'une ou de plusieurs de ces CONTRIBUTIONS par l'ADEME en qualité de modérateur.

Ainsi et en toute hypothèse, le LICENCIE, LICENCIE PACK PRO, LICENCIE PACK INTERNE sont les seuls et uniques responsables des PARTICIPATIONS qu'ils transmettent sur le SITE. Dans l'hypothèse où l'ADEME ferait l'objet d'une réclamation et/ou d'une action en justice, elle se réserve le droit d'appeler en garantie le LICENCIE, LICENCIE PACK PRO, LICENCIE PACK INTERNE personnellement ainsi que la personne morale dont il représente les intérêts, le cas échéant.

En cas de violation par le LICENCIE, LICENCIE PACK PRO, LICENCIE PACK INTERNE des présentes obligations, l'ADEME se réserve le droit de supprimer leurs CODES D'ACCES et/ou de supprimer tout ou partie de leurs PARTICIPATIONS et/ou CONTRIBUTIONS, et/ou d'exclure, sans notification, temporairement ou définitivement, à tout moment, le LICENCIE, LICENCIE PACK PRO, LICENCIE PACK INTERNE de l'accès au FORUM et/ou au SITE (en résiliant de ce fait, la LICENCE complétée des présentes conditions particulières, qui en font partie).

ARTICLE 5. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ADEME est le propriétaire exclusif (et/ou a obtenu les autorisations requises) de tous les droits de propriété intellectuelle portant tant sur la structure que sur le contenu du SITE (étant notamment précisé que la BASE CARBONE®, dont l'ADEME est le producteur, est protégée par les dispositions des Articles L.341-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle).

Les droits concédés aux PERSONNES ENREGISTREES n'impliquent aucun transfert de propriété sur un quelconque des droits détenus par l'ADEME (ou pour lesquels elle aurait obtenu des autorisations). Sont notamment visés (sans exhaustivité) les droits relevant des droits d'auteurs (y compris sur les logiciels), des droits Sui Generis (Article L.341-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle), des droits afférents aux signes distinctifs, aux dessins et modèles, aux brevets, aux inventions, au savoir-faire, aux noms de domaine et aux droits à l'image des biens et des personnes.

Les PERSONNES ENREGISTREES s'engagent également à ne pas utiliser les INFORMATIONS de manière à porter atteinte aux droits de l'ADEME et s'engagent à ce que cette utilisation ne constitue pas notamment un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale et/ou de parasitisme.

Les PERSONNES ENREGISTREES s'engagent à respecter et faire respecter l'ensemble des droits de propriété intellectuelle de l'ADEME (les mentions relatives à la titularité des droits comprises) et

s'engagent également à informer l'ADEME, sans délai, d'une quelconque atteinte et/ou infraction dont ils auraient connaissance.

ARTICLE 6. CODES D'ACCES - RESPECT DES DONNEES PERSONNELLES - COOKIES

6.1 CODES D'ACCES

Les CODES d'ACCES permettent aux PERSONNES ENREGISTREES de s'identifier et de se connecter au SITE.

Ces CODES D'ACCES sont personnels et confidentiels. De ce fait, les PERSONNES ENREGISTREES sont individuellement responsables de l'utilisation de leurs CODES D'ACCES.

Ces CODES D'ACCES peuvent être modifiés en ligne par les PERSONNES ENREGISTREES ou par l'ADEME, à leurs demandes.

Toute connexion au SITE et/ou transmission de données nécessitant l'identification de la PERSONNE ENREGISTREE avec ses CODES D'ACCES, sera réputée avoir été effectuée par cette dernière.

Les PERSONNES ENREGISTREES s'engagent à conserver leurs CODES D'ACCES secrets et s'interdisent de les divulguer, sous quelque forme que ce soit, à des tiers.

Dans ce contexte, les PERSONNES ENREGISTREES doivent s'assurer, à l'issue de chaque session, qu'elles sont bien déconnectées.

En cas de perte, de vol et/ou de divulgation accidentelle de leurs CODES D'ACCES, les PERSONNES ENREGISTREES doivent en informer l'ADEME, sans délai, en complétant le « formulaire de contact du SITE » laquelle procédera à l'annulation des CODES D'ACCES des PERSONNES ENREGISTREES. Ces dernières recevront alors un nouveau mot de passe. Toute perte, vol, détournement et/ou utilisation non autorisée des CODES D'ACCES et leurs conséquences, relèvent de la responsabilité des PERSONNES ENREGISTREES.

6.2 RESPECT DES DONNEES PERSONNELLES

L'ADEME s'engage à conserver les données des PERSONNES ENREGISTREES et à se conformer strictement aux lois en vigueur sur la protection de la vie privée et des libertés individuelles.

Il est ainsi précisé que les informations à caractère personnel adressées par les PERSONNES ENREGISTREES sont destinées exclusivement aux services de l'ADEME. Les données personnelles des PERSONNES ENREGISTREES sont conservées par l'ADEME à des fins d'archivage interne et pour permettre à l'ADEME d'améliorer la qualité de ses prestations au bénéfice des PERSONNES ENREGISTREES et ne peuvent être communiquées qu'à la demande d'une autorité judiciaire ou administrative.

En application des dispositions de la Loi N°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la Loi N°2004-801 du 7 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, chaque PERSONNE ENREGISTREE dispose d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant. Chaque PERSONNE ENREGISTREE peut exercer ce droit, en ligne, à tout moment en se connectant sur son COMPTE ou en adressant un courriel au Correspondant Informatique et Liberté (« CIL ») de l'ADEME, à l'adresse « cnil@ademe.fr ».

6.3 COOKIES

L'utilisation du SITE peut entraîner la création de témoins de connexion (fichiers cookie) dans l'ordinateur des PERSONNES ENREGISTREES.

Ces témoins de connexion enregistrent des informations relatives à la navigation sur le SITE, et stockent des informations que les PERSONNES ENREGISTREES ont saisies durant leurs visites.

Ainsi, l'ADEME pourra consulter ces informations sur les témoins de connexion lors des visites suivantes sans que les PERSONNES ENREGISTREES n'aient à les saisir de nouveau.

L'ADEME confirme que les PERSONNES ENREGISTREES peuvent s'opposer à l'enregistrement de ces fichiers en configurant leurs navigateurs conformément à leurs modes de paramètres respectifs.

Certains services personnalisés du SITE utilisent des COOKIES et requièrent l'acceptation par les PERSONNES ENREGISTREES, du stockage des COOKIES. Si les navigateurs des ordinateurs personnels des PERSONNES ENREGISTREES sont configurés pour les refuser, l'accès au SITE peut se révéler altéré, voire impossible. La durée d'utilisation de ces données est de douze (12) mois à compter de leur stockage ou de leur dernière mise à jour.

ARTICLE 7. REGLES D'USAGE DE L'INTERNET & LIMITATION DE RESPONSABILITE

7.1 REGLES D'USAGE

L'ADEME s'engage à faire ses meilleurs efforts pour sécuriser l'accès, la consultation et l'utilisation des INFORMATIONS conformément aux règles d'usages de l'Internet.

Le SITE est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure ou de survenance d'un événement hors du contrôle de l'ADEME et sous réserve des éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du SITE.

Les interventions de maintenance pourront être effectuées sans que les PERSONNES ENREGISTREES aient été préalablement averties.

Les PERSONNES ENREGISTREES déclarent connaître et accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet, et en particulier reconnaissent que :

- L'utilisation du SITE se fait à leurs risques et périls. Le SITE leur est accessible "en état" et en fonction de sa disponibilité ;
- Tout matériel téléchargé par elles ou obtenu de toute autre manière lors de l'utilisation du SITE, l'est à leurs risques et périls. Elles sont seules responsables des dommages subis par leurs ordinateurs et/ou de toute perte de données consécutives au téléchargement de ce matériel et/ou à la consultation du SITE ;
- Il leur appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger leurs propres données et/ou logiciels de la contamination par des éventuels virus susceptibles de circuler au travers du SITE ;
- Elles sont seules responsables de l'utilisation qu'elles font des INFORMATIONS et, en conséquence, l'ADEME ne saurait être tenue responsable de dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation de ces INFORMATIONS ;
- Elles sont seules responsables de l'utilisation du contenu des sites ayant un lien hypertexte avec le SITE, l'ADEME déclinant toute responsabilité quant à ces contenus ;
- Elles ont connaissance de la nature de l'Internet, en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les INFORMATIONS ;
- La divulgation de leurs CODES d'ACCES ou d'une manière générale de toute information confidentielle engage la responsabilité des PERSONNES ENREGISTREES conformément aux dispositions de la LICENCE ;

- Il leur appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de leurs équipements leur permettent la consultation des INFORMATIONS ;
- Il leur revient de mettre en place et faire évoluer, le cas échéant, les systèmes de contrôle adaptés pour éviter toute divulgation des INFORMATIONS et en particulier pour éviter l'utilisation illicite ou contraire à la présente LICENCE, de tout ou partie des INFORMATIONS, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit ;
- Il leur revient d'informer l'ADEME dès la connaissance d'infraction ou de tentative d'infraction et en particulier de toute utilisation illicite et/ou non-contractuelle des INFORMATIONS et ce quel que soit le mode de diffusion utilisé, ainsi que la perte, le vol et/ou la divulgation des CODES D'ACCES.

7.2 LIMITATION DE RESPONSABILITE

L'ADEME ne peut donner aucune garantie de fiabilité, véracité, exhaustivité et/ou pertinence quant à l'ensemble des INFORMATIONS, le contenu de la BASE CARBONE® et autres données présentes sur le SITE, qu'elles soient fournies par l'ADEME, par ses partenaires et/ou par tout tiers.

La fourniture des INFORMATIONS ne saurait être assimilée, de quelque façon que ce soit, à un conseil spécifique et/ou à une aide à la décision permettant d'effectuer une transaction et/ou de prendre une décision.

Chaque PERSONNE ENREGISTREE reconnaît, en conséquence, utiliser les INFORMATIONS et les autres données du SITE qui lui sont proposées à ses seuls risques et périls et dans les limites qui sont mentionnées aux présentes.

De ce fait, l'ADEME ne saurait être tenue pour responsable du préjudice et/ou du dommage pouvant résulter de l'utilisation des INFORMATIONS et/ou autres données disponibles sur le SITE.

De même, l'ADEME décline toute responsabilité en ce qui concerne le contenu, le fonctionnement, les services proposés et l'accès des sites web édités par des tiers et accessibles depuis le SITE par des liens hypertextes.

ARTICLE 8. DUREE & RESILIATION

8.1 DUREE

L'entrée en vigueur de la LICENCE interviendra à compter de la communication par l'ADEME, à la PERSONNE ENREGISTREE, de ses CODES D'ACCES, étant précisé que le COMPTE sera activé à compter de cette même date.

Dans l'hypothèse où la PERSONNE ENREGISTREE viendrait à solliciter une modification emportant création d'un nouveau PROFIL, la date d'entrée en vigueur de la LICENCE associée à ce nouveau PROFIL correspondra à la date de mise à jour du COMPTE par l'ADEME conformément à ce nouveau PROFIL.

La LICENCE est accordée jusqu'au 31 décembre de l'année civile en cours. Elle sera ensuite reconduite tacitement pour une (01) année civile complète sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, en respectant un préavis d'un (01) mois, par tous moyens manifestant l'expression du consentement.

A toutes fins utiles, il est précisé que l'ADEME disposera discrétionnairement du droit de modifier, à tout moment, la présente LICENCE ainsi que les conditions particulières qui lui sont attachées (ces modifications pouvant notamment, mais non exhaustivement, viser les conditions financières fixées par l'ADEME).

Dans ce cadre, l'ADEME s'engage à informer la PERSONNE ENREGISTREE, un (01) mois avant la mise en place des nouvelles conditions.

Dans l'hypothèse où les conditions proposées par l'ADEME seraient acceptées par la PERSONNE ENREGISTREE dans le délai d'un (01) mois susvisé, les parties s'engagent à confirmer leurs consentements auxdites modifications (par tous moyens appropriés).

Dans le cas contraire (refus explicite et par écrit des nouvelles conditions) et au terme du délai d'un (01) mois mentionné ci-avant, l'ADEME résiliera la LICENCE conclue avec la PERSONNE ENREGISTREE (laquelle pourra notamment souhaiter voir son COMPTE modifié et mis à jour conformément à un autre PROFIL).

8.2. RESILIATION

La présente LICENCE pourra être résiliée par l'une des parties, en cas de violation et/ou d'inexécution, même partielle, par l'autre (« PARTIE DEFAILLANTE ») d'une ou plusieurs de ses obligations au titre des présentes.

La LICENCE sera alors résiliée de plein droit, quinze (15) jours calendaires après une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception restée, en tout ou partie, sans effet pendant ce délai, à moins que dans ce délai, la PARTIE DEFAILLANTE n'ait satisfait à ses obligations ou n'ait apporté la preuve d'un empêchement consécutif à un cas de force majeure.

L'exercice de cette faculté de résiliation ne dispense pas la PARTIE DEFAILLANTE de remplir les obligations contractées en vertu des présentes jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation et ce, sous réserve de tous dommages et intérêts auxquels l'autre partie pourrait prétendre du fait de la violation et/ou inexécution susvisée.

S'agissant du LICENCIE PACK PRO, il est à nouveau précisé qu'il se porte fort du respect des obligations qu'il imposera au LICENCIE UTILISATEUR. Aussi et en cas de défaillance du LICENCIE UTILISATEUR, seul le LICENCIE PACK PRO sera tenu pour responsable vis-à-vis de l'ADEME.

8.3 TERME DE LA LICENCE

Nonobstant l'expiration ou la résiliation des présentes, les stipulations notamment contenues au sein des Articles 5 et 6 demeureront en vigueur.

ARTICLE 9. LITIGES

La LICENCE est soumise au droit français.

Tout litige ou différent pouvant naître quant à l'interprétation, l'exécution, la résiliation et/ou la validité des présentes et/ou de ses suites, et qui n'aurait pu être réglé à l'amiable entre les parties dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification adressée par l'une des parties à l'autre, donnera lieu à la saisine du tribunal compétent.

ARTICLE 10. DISPOSITIONS DIVERSES

Si l'une quelconque des dispositions des présentes était déclarée nulle ou inapplicable en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision de justice devenue définitive, elle serait réputée non écrite et les autres dispositions resteraient en vigueur.

Les relations contractuelles entre l'ADEME et les PERSONNES ENREGISTREES sont régies par les seules dispositions des présentes complétées, le cas échéant, des conditions particulières.